

Assurance des entreprises

## Cautionnements

Un cautionnement n'est pas une police d'assurance, mais plutôt un instrument de crédit. Il est destiné à protéger le bénéficiaire de l'inexécution d'une obligation contractée par le débiteur principal.

Le domaine de la construction est le secteur où l'usage des cautionnements est le plus fréquent. La caution s'engage auprès du propriétaire ou du maître d'œuvre à ce que l'entrepreneur exécute le contrat convenu. Une garantie financière est prévue et sera octroyée par la caution si l'entrepreneur est en défaut d'exécuter son engagement.

### **LES AVANTAGES DU CAUTIONNEMENT:**

- Remplace l'argent comptant comme garantie.
- Représente une bonne garantie d'exécution d'un contrat.
- La caution a la tâche de sélectionner les entrepreneurs.
- La solvabilité de la caution protège le propriétaire.
- Le cautionnement favorise la saine concurrence.

Nos assureurs possèdent une solide expérience dans ce secteur d'activités, nous pouvons vous aider à obtenir les approbations nécessaires et vérifier si les documents répondent à vos obligations contractuelles.